Zoom sur les compétences exercées

Le Code général des collectivités territoriales prévoit que toutes les communautés urbaines exercent un socle de compétences dites obligatoires. Afin de répondre aux enjeux de développement et aux besoins de la population, les communes peuvent transférer des compétences complémentaires à la communauté urbaine. Ces dernières sont dites "facultatives".

Qu'en est-il à la CUA ?

La CUA à vos côtés au quotidien

CUA Communauté Urbaine d'Alençon



ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Gère et assure la maintenance de l'éclairage
- Gère la signalisation tricolore et la mise en valeur des monuments et équipements

MOBILITÉ

- Organise les transports sur son territoire (urbains, scolaires et à la demande)
- Met en œuvre la politique cyclable et de déplacements en mobilité douce



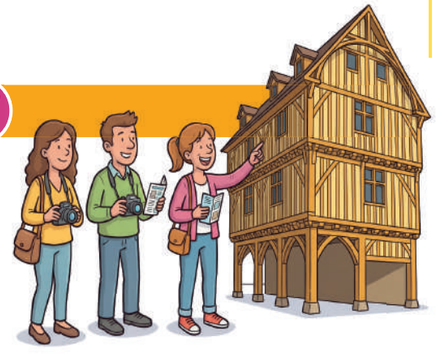
SENIORS

- Assure le portage des repas à domicile
- Gère l'Ehpad Charles Aveline



CULTURE & TOURISME

- Assure la gestion du parc des expositions Anova
- Gère le musée des Beaux-arts et de la Dentelle, le conservatoire à rayonnement départemental et le réseau des 10 médiathèques
- Gère le camping de Guéramé
- Anime la station de trail
- Accompagne la promotion du tourisme





RÉSEAUX DE CHALEUR

- Produit et distribue de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire



SPORT

- Gère les équipements sportifs communautaires (Espace aquatique Alencéa, dojo Fabien Canu, boulodrome, gymnase Montfoulon)
- Soutient la pratique sportive de haut niveau (Cercle Fabien Canu)

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

- Assure la gestion des structures petite enfance
- Assure la gestion de la restauration scolaire
- Propose des activités auprès des jeunes des quartiers
- Accompagne les centres sociaux





DÉCHETS

- Assure la gestion des collectes des déchets
- Gère 2 centres de valorisation (Alençon et Arçonnay Nord)
- Encourage le recyclage et la diminution des déchets



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Accompagne les entrepreneurs dans les étapes de leur projet
- Favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- Soutient l'enseignement supérieur, l'innovation et les pôles de compétitivité



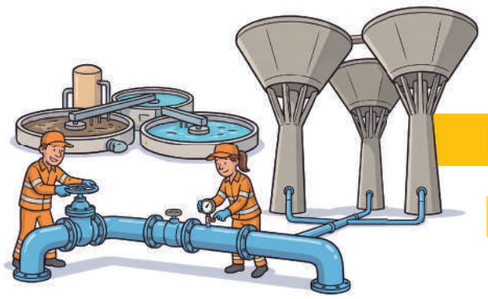
URBANISME

- Accompagne les habitants dans les demandes d'autorisations d'urbanisme
- Propose des permanences avec un architecte conseil

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES & PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Aménage et restaure les milieux aquatiques
- Prévient les inondations





EAU

- Fournit l'eau potable
- Gère l'assainissement

SANTÉ

- Coordonne le contrat local de santé (CLS)
- Soutient les pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA)

